

Les Îles de Guadeloupe, une terre de protection des tortues marines

Paris, le 7 juin 2011

2011 : 20^{ème} anniversaire de la protection des tortues marines

Depuis 20 ans aujourd'hui, en 2011, les tortues marines font l'objet de mesures de protection intensives en Guadeloupe. Elles sont de retour dans les eaux de l'archipel, après avoir été menacées de disparition, grâce à un arrêté préfectoral et la surveillance sans relâche d'un réseau efficace de bénévoles, regroupés sous le nom de Réseau Tortues Marines. **La Guadeloupe a été en effet l'un des premiers départements** à prendre de telles mesures, puis à rédiger et mettre en œuvre un plan de restauration commun aux Antilles Françaises.



Les tortues marines font partie intégrante du **patrimoine naturel** des Îles de Guadeloupe et sont même les ambassadrices de « l'état de santé » des écosystèmes marin.

Afin de sensibiliser massivement les habitants de l'île à la protection de ces reptiles, les bénévoles et les associations locales de protection des tortues marines sont également allés à la rencontre des scolaires et des institutions. Au fil des actions et des manifestations, les tortues marines ont conquis le cœur du public et, 20 ans après, c'est l'ensemble de la Guadeloupe qui peut être fière d'avoir participé à la sauvegarde cette espèce.



Au programme de l'année 2011 :

Dans le cadre de la **Fête de la nature**, a été organisée le jeudi 12 mai, une conférence de presse afin de présenter le programme d'actions et les enjeux de conservation de ces animaux emblématiques, sous le bienveillant parrainage d'Edouard Benito-Espinal, Docteur en écophysiologie expérimentale.

Du mois de juin à septembre : Animations Nuits des Tortues Marines : Après une présentation des différentes espèces de tortues marines, leur biologie et leur cycle de vie, l'association Le Gaïac, fera découvrir les actions de terrain menées par les bénévoles lors d'un suivi nocturne.

Contact : Cécile Lallemand : 06 90 32 22 52



Le 7 et 8 juin : Initiation au suivi des pontes, à Marie Galante, tout particulièrement pour les collégiens. Cette initiation sera suivie du **10 au 13 juin**, par une découverte du suivi des pontes (patrouille de nuit) lors du week end de Pentecôte, à Petite Terre, ouverte à tous. Cette initiation sera poursuivie au mois de juillet par le programme d'animations du Parc National.

Septembre 2011 : nettoyage des sites de pontes, dans le cadre de la journée régionale de nettoyage des fonds sous-marins et du littoral, tout particulièrement au Nord et Sud Basse-Terre et à la Pointe des Châteaux.

Les 18 et 19 novembre 2011 : Journées Tortues Marines à la Médiathèque du Lamentin : jour de l'anniversaire de l'entrée en vigueur de l'arrêté de protection, deux journées seront dédiées aux tortues marines, mettant à l'honneur les bénévoles et leurs actions. Films, présentations, débats, stands et expositions seront proposés.

Organisation de séminaires d'informations « Aménagement du littoral : comment concilier l'accueil du public et la protection des tortues marines sur nos plages », sous la direction de l'ONF, le réseau Tortues Marines, le Conseil Régional et la Fondation Nature et Découvertes, à travers la présentation d'une étude menée depuis 2006, un des éléments phares des séminaires. L'apport de connaissances – générales et techniques – sur l'aménagement des plages sera délivré à l'ensemble des acteurs du littoral

Pour plus d'informations : www.tortuesmarinesguadeloupe.org

Découvrez l'espace presse sur www.lesilesdeguadeloupe.com

Le Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe a créé un espace presse qui vous est totalement dédié. Vous y trouverez :

- Le dossier de presse du CTIG en téléchargement ;
- Tous les communiqués de presse réalisés tout au long de l'année ;
- Des flashes presse ;
- Des fiches presse, qui vous permettront de compléter vos articles et rédactionnels et vous donneront des idées de sujets et de reportages sur les Îles de Guadeloupe ;
- Un accès, après inscription, à notre **photothèque spéciale presse**.



Le CTIG et son agence de presse restent à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.
